

## Engagements individuels de Paprec dans act4nature international

Le groupe Paprec, n° 3 du traitement des déchets et n° 1 du recyclage en France, œuvre depuis sa création pour « une Planète plus verte et une société plus fraternelle ». Le modèle économique du groupe propose une offre de gestion globale des déchets sur tout le territoire national centrée sur le recyclage des déchets pour fabriquer des matières premières issues du recyclage. Il s'inscrit au cœur de l'économie circulaire, qui vise un impact positif sur la biodiversité d'une part via une moindre pression environnementale liée à l'utilisation des ressources primaires, d'autre part grâce à des économies d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre évitées.

Le plan d'actions biodiversité est défini et piloté à l'échelle du groupe depuis 2018, avec la réalisation d'un état des lieux et le déploiement d'actions localement avec les collaborateurs, en cohérence avec chaque territoire.

Le groupe s'engage au niveau international dans le dispositif act4nature international à :

Thématique	Engagements	Indicateurs et Échéance
<b>Recenser et préserver la biodiversité existante sur les sites</b>	Dans le cadre de nos partenariats, dresser des états des lieux sur nos sites et définir des actions pertinentes prenant en compte de la Trame verte et bleue dans les territoires les plus sensibles. Un suivi des résultats centralisé est réalisé.	<b>D'ici 2022</b> : lancement de la démarche d'« <a href="#">Oasis Nature</a> » avec état des lieux sur nos 5 sites sièges et définition d'un plan d'actions spécifiques à chaque site. À partir de ces 5 sites, extension de la démarche aux autres sites du groupe.
<b>Travailler à l'agroforesterie</b>	À travers son initiative <a href="#">Paprec Agro</a> , le groupe souhaite œuvrer à la protection de la biodiversité avec une initiative d'agroforesterie duplicable.	<b>D'ici 2022</b> : faire de Paprec Agro un Oasis Nature et travailler à la mesure de l'impact du projet sur la biodiversité, avec une première évaluation d'ici 2022.
<b>Communiquer en interne et sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de la biodiversité</b>	S'appuyer sur le réseau d'ISDND, en avance sur la biodiversité, pour partager les bonnes pratiques et l'entraide entre les différents collaborateurs pour que tous puissent devenir des acteurs de la biodiversité des sites.	<b>D'ici 2022</b> : 100 % des collaborateurs informés sur les enjeux de la biodiversité. Un séminaire par site-siège sera organisé.  Chaque début d'année, le Comex s'engage à rappeler les enjeux biodiversité sur tous les sites afin de porter cette dynamique.
<b>Mieux intégrer la biodiversité dans nos politiques Achats</b>	Afin de prendre en compte l'ensemble de la chaîne de valeur de notre activité pour les enjeux biodiversité, intégrer la biodiversité dans nos audits fournisseurs pour savoir s'ils prennent en compte la biodiversité et comment. Un bilan annuel sera réalisé et des échanges organisés avec nos fournisseurs.	<b>Fin 2021</b> : intégration de la biodiversité dans nos évaluations fournisseurs « Achats Responsables ». L'objectif est d'identifier les fournisseurs avec lesquels l'intégration de la biodiversité est possible dans nos relations.

